



65 cours Lieutaud 13006 Marseille
Tel : 04 96 12 46 65 Agrément : 1312520
NDA: 93131669313
E-MAIL: autoecoleece13@gmail.com
SITE: auto-ecole-marseille.com

ECOLE
de CONDUITE
EUROPÉENNE

PROGRAMME DETAILLE

CATEGORIES B, CS, AAC :

LA FORMATION PRATIQUE :

COMPETENCE 1 : MAITRISER LE MANIEMENT DU VEHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

- A : Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- B : entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- C : tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- D : démarrer et s'arrêter
- E : doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- F : utiliser la boîte de vitesse
- G : diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- H : regarder autour de soi et avertir
- I : effectuer une marche arrière et un demi tour en sécurité

COMPETENCE 2 : APPRENDRE LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

- A : rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- B : positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- C : adapter l'allure aux situations
- D : tourner à droite et à gauche en agglomération
- E : détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- F : franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- G : s'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

COMPETENCE 3 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- A : Evaluer et maintenir les distances de sécurité

B : croiser, dépasser, être dépassé
 C : passer des virages et conduire en déclivité
 D : connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
 E : s'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
 F : conduire dans une file et dans une circulation dense
 G : connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte
 H : conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
 I : conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

COMPETENCE 4 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ECONOMIQUE

A : suivre un itinéraire de manière autonome
 B : préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
 C : connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandation à appliquer
 D : connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
 E : faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation)
 F : avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
 G : pratiquer l'éco-conduite

	Apprentissage Anticipé de la Conduite AAC	Conduite supervisée	B traditionnel boîte manuelle	B 78 : boîte automatique
À partir de :	15 ans	18 ans	18 ans	18 ans
Formation pratique minimum	20 heures	20 heures	20 heures	13 heures
Durée du permis probatoire	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans

AAC :

- Un rendez-vous préalable
- Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée
- Au moins 2 rendez-vous pédagogiques

Conduite supervisée :

- Un rendez-vous préalable

LA FORMATION THEORIQUE :

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
 - Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur

la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail ...) et

la pression des pairs, etc.
 - La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
 - Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les

usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes

conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
 - La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation

relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du

véhicule, etc.
 - Les gestes de premiers secours.
 - Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
 - Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
 - Les équipements de sécurité des véhicules.
 - Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.